

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANULOG TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANULOG TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES,
LOGISTIQUE MANUTENTION MAINTENANCE,
LOCATION VENTE DE VÉHICULES ENGIN PIÈCES
DE RECHANGE,
ÉTUDE ET RÉALISATION DE PROJETS,
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ,
MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ AUTOMATISME,
FROID ET CLIMATISATION,
IMPORTATION EXPORTATION,
PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS,.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 511,
Ilot 23

Dirigeant(s) M ABOA HERMANN PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06612 du 29/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43846/GTCA/RC/2023 du 29/06/2023

